

## Membres du CHSCT

- Durée : 3 jours
- Lieu : Paris, dans les salles de formation de ACE Experts. Dans les locaux de l'entreprise.
- Horaires : De 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30.
- Objectifs de la formation :  
Définir l'intervention d'un membre du CHSCT dans le cadre réglementaire au niveau de l'organisation de travail des salariés de l'entreprise.  
Analyser les situations exactes des conditions de travail et de sécurité aux postes de travail et identifier les risques professionnels.  
Situer le rôle préventif des actions menées par les membres du CHSCT.  
Surveiller et intervenir afin de prévenir et de lutter contre tout danger dans l'entreprise.  
Proposer des actions de prévention fondées sur l'analyse des risques professionnels et des conditions de travail dans l'entreprise.
- Personnes concernées : Membres du CHSCT.
- Méthode de travail :  
Animation du stage par des praticiens issus de l'entreprise. Utilisation de diaporamas animés. Débats/ questions/réponses. Mises en situation et cas pratiques. Fiches mémo.

### Programme de la formation

#### ⇒ **Rôle et prérogatives du CHSCT**

- composantes du CHSCT, ses prérogatives, ses missions générales et spécifiques,
- moyens de fonctionnement et d'actions du CHSCT (réunions, analyses, enquêtes, décisions, procès-verbal...),
- différents interlocuteurs du CHSCT (médecin du travail, inspecteur du travail, les différentes IRP au sein de l'entreprise, la CRAM...) et son rôle vis-à-vis de ces derniers.

#### ⇒ **Etude des conditions de travail et la relation santé-travail**

- relation santé-travail,
- incidences directes et indirectes des choix économiques, sociaux, technologiques, ergonomiques, organisationnels et de formation pour les situations de travail au sein de l'entreprise.

#### ⇒ **Analyse des conditions de travail aux postes**

- connaître les indicateurs de variabilité, de l'organisation de travail cible (aménagement du temps, risque, responsabilité, prévention, cadence, accidents de travail et/ou de trajet...),
- comprendre l'organisation et les conditions de travail aux postes,
- étudier l'impact direct et/ou indirect des nouvelles technologies sur les conditions et l'organisation de travail aux postes,
- appréhender les spécificités des métiers et entreprises en fonction des stagiaires présents à la formation,
- devancer les risques de discrimination et/ou d'harcèlement aux postes de travail.

#### ⇒ **Analyse des risques professionnels et de l'accident du travail**

- rôle préventif du CHSCT dans l'identification exacte d'une situation de travail à risque direct et/ou indirect,
- méthode de l'arbre des causes,
- recours à un expert indépendant et/ou agréé,
- utilisation du droit d'alerte et ses conséquences.

**Nous contacter :**

**infoCE – 74 avenue Kléber – 75116 Paris**

**Tel : 01 47 55 48 48**

**e-mail : [contact@infoCE.fr](mailto:contact@infoCE.fr)**